

A L'UNISSON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €

Siège social : 2 rue Saint-Exupéry
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

RCS VERSAILLES 503 125 973

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

LE DIX JUIN A QUATORZE HEURES

Les associés de la société **A L'UNISSON** se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire sur convocation qui leur a été faite par la Gérance.

SONT PRÉSENTS :

Mademoiselle **MURTA** Angéline
demeurant 40 avenue Henri Barbusse
94200 IVRY SUR SEINE
qui détient **392 parts** sociales
ci.....

392 Parts

Monsieur **CORREIA-MURTA** Antony
demeurant 8 rue de l'Etang
78150 ROCQUENCOURT
qui détient **204 parts** sociales
ci.....

204 Parts

Mademoiselle **CORREIA-MURTA** Stéphanie
demeurant 18 avenue Henri Barbusse
94200 IVRY SUR SEINE
qui détient **204 parts** sociales
ci.....

204 Parts

TOTAL ÉGAL AU NOMBRE DE PARTS
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL.....

800 Parts

[Signature]
[Signature]
[Signature]

Lesquelles représentent l'intégralité du capital social, divisé en **800** parts de **10 €** chacune.

En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle **MURTA** Angéline, en sa qualité de gérante et associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

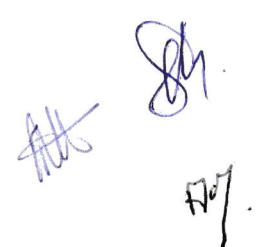
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître **un bénéfice de 5.639 €**, décide de l'affecter de la manière suivante : au compte "**Report A Nouveau**".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 H 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés

Mademoiselle **MURTA** Angéline

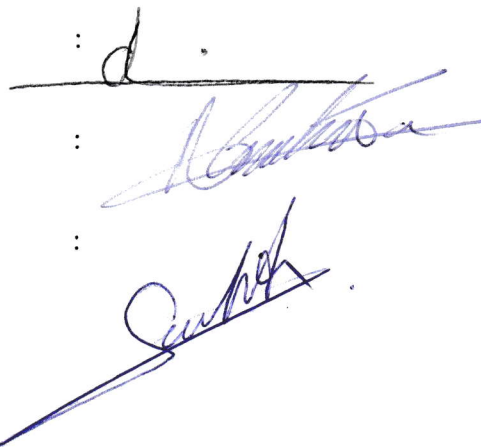
:

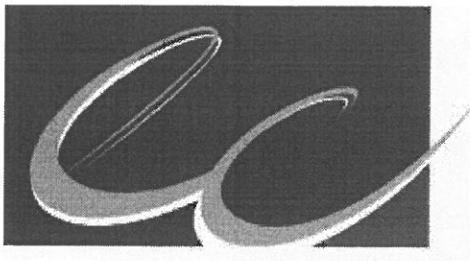
Monsieur **CORREIA-MURTA** Antony

:

Mademoiselle **CORREIA-MURTA** Stéphanie

:





SARL A L'UNISSON
2 RUE SAINT-EXUPERY
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

certifié conforme à l'original
le gérant

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>4</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>6</i>
<i>Amortissements</i>	<i>7</i>
<i>Provisions</i>	<i>8</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>9</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>10</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A L'UNISSON** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	55 899 euros
Chiffre d'affaires :	166 143 euros
Résultat net comptable :	5 639 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHARENTON-LE-PONT
Le 13/06/2025

Signature

Désignation de l'entreprise		SARLA L'UNISSON		2 RUE SAINT-EXUPERY		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				78150 LE CHESNAY-ROCCOURT			
SIRET		5 0 3 1 2 5 9 7 3 0 0 0 2 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	11 183	030	9 837	1 346	194
	Immobilisations financières* (1)	040	300	042		300	300
	Total I (5)	044	11 483	048	9 837	1 646	494
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	16 600	070		16 600	13 594
		072	2 550	074		2 550	2 258
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	34 849	086		34 849	32 268
	Charges constatées d'avance *	092	254	094		254	228
	Total II	096	54 253	098		54 253	48 348
	Total général (I + II)	110	65 736	112	9 837	55 899	48 842
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000		8 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		800		800	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		19 518		15 114	
	Résultat de l'exercice	136		5 639		4 404	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		33 956		28 318	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 519		2 519	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 886		1 926	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		9 537		9 953	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		8 000		6 126	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		21 943		20 525		
Total général (I + II + III)				180	55 899	48 842	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 756	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A L'UNISSON		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	11 504	10 902	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	154 639	142 611	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	40	37	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	166 183	153 551	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	10 328	9 534	
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	53 275	44 834	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	908	244	1 165	1 245
	Rémunérations du personnel *		250	79 964	78 690	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	14 011	13 659	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254	604	207
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262	203	201
	Total des charges d'exploitation (II)		264	159 550	148 370	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 634	5 181
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	348	300		
	Impôts sur les bénéfices *		306	995	777	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	5 639	4 404
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 639	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	995		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Détuctions					
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	342
ZFA NG (44 quaterdécies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdécies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181	
dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346	655	645	647	990	350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	6 634	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	6 634	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **55 899 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 166 183 euros** et un total **charges de 160 545 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 5 639 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	9 428		1 756		11 183
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 428		1 756		11 183

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	300				300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300				300

TOTAL	9 728		1 756			11 483
--------------	--------------	--	--------------	--	--	---------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 233	604		9 837
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 233	604		9 837
TOTAL		9 233	604		9 837

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2024

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 600	16 600	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 550	2 550	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	254	254	
TOTAL DES CREANCES		19 704	19 704	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 519	2 519		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 886	1 886		
	Personnel et comptes rattachés	3 119	3 119		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 679	3 679		
	Impôts sur les bénéfices	995	995		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 486	1 486		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	258	258		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	8 000	8 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		21 943	21 943		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		4 818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS F.N.P.</i>	<i>250</i>	250
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVISIO. POUR CONGES P</i> <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 119</i> <i>1 247</i> <i>202</i>	4 568

SARL A L'UNISSON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €

Siège social : 2 rue Saint-Exupéry
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

RCS VERSAILLES 503 125 973

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons constaté une légère augmentation du chiffre d'affaires. La conjoncture économique actuelle restant défavorable. Notre résultat est un bénéfice de **5.639 €** contre un bénéfice de **4.404 €** au titre du précédent exercice.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 sont les suivants

Développer la clientèle et augmenter le chiffre d'affaires, malgré une conjoncture défavorable..

-Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

1
H.7

- Activités de recherche et de développement

Nous vous précisons que notre société n'a aucune activité dans le domaine de la recherche et du développement.

II - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits d'exploitation s'élèvent à **166.183 €** contre **153.551 €** pour l'exercice précédent

Les Autres Charges externes s'élèvent à 53.275 €

La rémunération du personnel s'élève à 79.964 €

Le montant des charges sociales s'élève à 14.011 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 159.550 €.

Le résultat d'exploitation s'avère être **un bénéfice de 6.634 €** contre un bénéfice de **5.181 €** pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel (0 €), financier(0 €) et d'un impôt sur les sociétés de 995 €, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par **un bénéfice de 5.639 €** contre un bénéfice de **4.404 €** pour l'exercice précédent.

-Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un bénéfice de 5.639 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte **"Report A Nouveau"**.

-Distribution de dividende

Nous vous rappelons, pour satisfaire aux vœux de la loi, qu'une distribution de dividendes de **22.091 €** a été décidée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

III. Nous vous présentons, par ailleurs, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce (*en l'absence de commissaire aux comptes*).

Chers Associés,

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

LA GÉRANCE



A L'UNISSON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €

Siège social : 2 rue Saint-Exupéry
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

RCS VERSAILLES 503 125 973

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

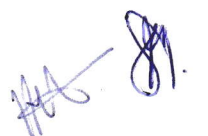
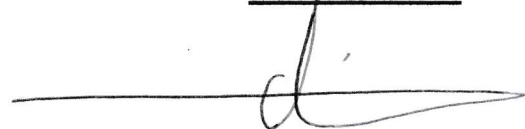
Chers Associés,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

NEANT

LA GERANCE



17